

COMMUNE DE GRIGNON**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du 02 juin 2014**

Le 02 Juin Deux Mille Quatorze, le Conseil municipal de la commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Stéphanie CARON, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : BLANC Lina – BRUNOD Dominique - BUSALB Corinne – CARON Stéphanie – CHAPPE Corinne – CHAVANE Pauline – CHAZELAS Pierre – CHRISTIN Gilles – CREMONE Ginette – DAL MOLIN Sylvie – HUGARD Thierry – KARST Bruno – MARCHAND Françoise – NICASTRO Marie – PETIT Brigitte – RIEU François – ROCIPON Denis formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : DUCHINI Pierre – PAVIOL Franck

Secrétaire de Séance : DAL MOLIN Sylvie

Présent : 17

Votants : 17

Le vote des comptes rendus des conseils municipaux du 07 avril et du 12 mai 2014 est approuvé à l'unanimité.

1. Services Périscolaires : Cantine – Garderie – Participation MONTHION et Communes extérieures - Tarifs à compter du 1^{er} Août 2014 (année scolaire 2014- 2015)

- Considérant les couts des différents services
- Considérant le coefficient de révision de l'indice des prix à la consommation valeur Avril 2014 qui s'établit à 0.7 %
- Considérant le cout de fonctionnement de l'école maternelle par enfant
- Considérant les nouveaux horaires de classe imposés par l'Education Nationale dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- FIXE les tarifs de la façon suivante à compter du 1er Août 2014

➤ **Tarifs cantine :**

Enfants :	Prix unitaire mensuel ou portail parent	Prix unitaire au ticket
❖ domiciliés dans la commune	4.73 € le repas	5.14 € le repas
❖ domiciliés hors de la commune	5.84 € le repas	6.24 € le repas
❖ PAI sans fourniture du repas	4.73 € le repas	Sans objet

➤ **Tarif garderie (si horaires scolaires inchangés)**

Enfants :	Garderie du MATIN Inscription au ticket	Garderie du MATIN Inscription mensuelle ou portail parent	Garderie du SOIR Inscription mensuelle ou portail parent	Garderie du SOIR Inscription au ticket
❖ domiciliés dans la commune	1.86 €	1.76 €	2.27 €	2.37 €
❖ domiciliés hors de la commune	2.37 €	2.27 €	2.77 €	2.87 €

➤ **Tarif garderie (avec nouveaux horaires scolaires et élargissement des horaires de garderie péri scolaire)**

Enfants :	Garderie du MATIN Inscription au ticket	Garderie du MATIN 7 H 30 – 8 H 20 et du MERCREDI MIDI 11 H 30 – 12 H 20 Garderie du SOIR pour les inscrits au car de 15 H 45 à 16 H 30 Inscription mensuelle ou portail parent	Garderie du SOIR 15 H 45 – 18 H 00 pour les enfants non inscrits au transport scolaire Inscription mensuelle ou portail parent	Garderie du SOIR 15 H 45 – 18 H 00 pour les enfants non inscrits au transport scolaire Inscription au ticket
❖ domiciliés dans la commune	1.86 €	1.76 €	3.00 €	3.15 €
❖ domiciliés hors de la commune	2.37 €	2.27 €	3.70 €	3.88 €

En adoptant ces tarifs le conseil municipal autorise en conséquence les adaptations nécessaires au règlement des services péri scolaires.

- **Participation de MONTHION à la scolarité de ses enfants** inscrits en petite section et des autres communes extérieures en cas de dérogation = 1 217 € (au réel 1 025 en 2013 2014 soit + 18 %) par enfant et par an (pour mémoire délibération du 30 Novembre 2006 instaurant les conditions de cette participation)
- **Calcul cout de fonctionnement annuel 86 476 € /nombre enfants : 71 = 1 217 €/enfant**

Tarif 0.7% (remarque de Mr RIRU)

Question de Pauline CHAVANE : Quid PAI

FR : Pourquoi pas de tarif PAI/Ticket

FM explique pourquoi la création d'un nouveau tarif

Impératif d'organisation pour le secrétariat, les personnels et les parents

1 questionnaire va passer auprès des familles (réponse le 10 juin)

Pas d'activités

PC : Les bus ?

FM : Marché du bus, puis Coral

SC : revoir tarif spécifique pour le temps

FR : 1 tarif pour le bus 15h45 / 16h30

Ajouter une « je le reprend à 16h30 ? ».Créneau à réserver aux enfants inscrits au bus.

SD : possibilité ultérieurement de changer l'horaire du bus ?

FM : Oui

FR : rappel du marché et de l'organisation

FR : garderies : aide de l'Etat

FM : oui à partir du moment que l'on passe à 5 ½ journées

Renvoyer les parents vers le site internet de la commune

TH : imposer une périodicité (?)

Réunion avec les enseignants le mardi 17 juin

Règlement cantine/garderie

SC : Seules les modifications sont ...

FM : Vote global sur le tout

Pas très ambitieux. Objectif de l'aide de l'Etat très sceptique - Ecole moins attractive

DR : Si on demande de payer : Les parents risquent de rechigner

BK : autres communes IDEM Grignon

Les 18 communes de Coral semblent vouloir

GC : Conserver les formations des agents pour proposer une garderie « améliorée »

SC : C'est déjà les cas

FM : pas d'intervenant extérieur trop cher

OK à l'unanimité

2. Tarifs 2015 Salle Polyvalente

Considérant l'indice des prix à la consommation ensemble des ménages en hausse de 0.7% (indice avril 2014)

Considérant le coût des services

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- - **DECIDE** de réviser les tarifs de la salle polyvalente de 0.7 % à compter du 1^{er} Janvier 2015 et conformément aux tableaux ci annexés

FR : forfait associations : ATTENTION mettre une croix dans colonne extérieure Grignon

SC donne les tarifs

Tarif du rideau : 100 euros, différent de 106 euros

Tarif vaisselle

FR REMARQUE : Refuser de louer aux associations extérieures : pas judicieux

BK : beaucoup de disponibilité

OK à l'unanimité

3. Commission Communale des Impôts : proposition à la DGFIP et à la Coral

Dans la continuité du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de constituer une nouvelle **commission communale des impôts.** Cette commission est nommée par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur proposition du conseil municipal.

La commission communale des impôts se réunit une fois par an (avec l'assistance généralement des services fiscaux), elle est le garant de l'équité fiscale en matière de fiscalité directe locale puisqu'elle a se prononcer sur chaque modification de valeur locative qui est l'élément constitutif des bases d'imposition des impôts locaux t (Taxe d'habitation et taxes foncières) .

Elle se prononce sur les changements d'imposition suite à travaux sur les propriétés bâties

- Construction – agrandissement (au vu des autorisations d'urbanisme)
- Classement des nouvelles constructions – prise en compte des modifications

Elle fait en sorte que toutes les modifications soient connues de l'administration fiscale.

Elle donne aussi son avis sur les réclamations

La commission est constituée de Madame le Maire plus 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants tous contribuables de la commune (dont au moins 1 propriétaire forestier et 1 propriétaire domicilié à l'extérieur de la commune) . La proposition du conseil doit comporter le double de noms.

A noter que la CoRAL doit constituer une commission intercommunale des impôts pour ce qui concerne les locaux commerciaux et biens divers qui relèvent de sa compétence (CFE) et qu'elle demande aux communes le nom d'un titulaire et d'un suppléant, qu'il conviendra également de désigner.

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité **DESIGNE**

- **Commission communale des Impôts** : Les personnes mentionnées sur le tableau ci-joint
- **Commission Intercommunale des Impôts de la CoRAL** : Monsieur Dominique BRUNOD Titulaire – Mme Ginette CREMONE Suppléante.

CORAL titulaire : D.BRUNOD

*Suppléante : G CREMONE
OK à l'unanimité*

4. Modification commission d'urbanisme

Dans la continuité du renouvellement du Conseil Municipal, il a été procédé en conseil municipal du 07 Avril 2014 à la nomination des membres des commissions municipales.

Madame Pauline CHAVANE a souhaité se retirer de la commission Urbanisme – Environnement – Aménagement du territoire et sécurité,

Madame Brigitte PETIT est candidate pour la remplacer

Vu le CGCT et après avoir procédé aux opérations de vote,

Le Conseil Municipal,

- **modifie la composition des commissions conformément au tableau ci-joint.**

OK pour désignation de Brigitte PETIT

5. Questions diverses

FR : Assurances élu : tous les élus n'ont pas reçu

CB : prochain bulletin rappeler les horaires pour tondeuses

FR : Demande d'un planning des commissions

SC : Modification organisation avec un planning

BK : commission des finances le 23 juin à 16h30

PC : a raté une commission d'urbanisme

MN : fixé en fin de précédente réunion

FR : le bruit court qu'il doit y avoir un réaménagement de la place ?

SC : non il y a ses pots !

PC : Rappel de l'étude circulation

FM : accès aux écoles côté place

TH : Stationnement pas dans le bon sens, le remettre en épis

GC : Mr SCHUTZ très strict

PC : pression de SCHUTZ

FR : problème de vitesse

SC prendre le temps d'étudier la chose

PC : Pourquoi contrainte du pharmacien ?

Rappel du code de la route

BK : 14.15/06 WE 28/06 ETR SUIVANT

Toilettes sèches à la base de loisirs4

FR : compte rendu des réunions

SC : les choses vont changer

GC : signalétique du médecin

FM : Mise en place du CM jeunes le 23 mai

Julien ROCHAIX Maire

Urba DURAZ Victor et GALLET

Bien Vivre ensemble : Célia ROCHAIX

11 conseillers municipaux jeunes

Travaux arrêts de bus

Boîte à idée à l'école primaire et au city stade

14/07 : jeux

2015 : fête de la ???? sur place du village

Lieu intergénérationnel
Après-midi dans la salle d'associations

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H30.

Prochain Conseil Municipal le ...